



RÈGLEMENT DU PATINAGE FAMILIAL

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE :

- . S'attrouper ou flâner en bordure de la patinoire.
- . S'asseoir sur le bord de la bande.
- . Boire, manger ou fumer sur la patinoire.
- . Patiner avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras.
- . Se tirailler ou se bousculer.
- . Faire des courses ou patiner à des vitesses excessives.
- . Faire la chaise, jouer à la tague (l'ours) ou lancer de balles de neige.
- . Freiner brusquement.
- . Jeter des objets sur la patinoire.
- . Patiner dans le sens contraire ou à reculons.
- . Pratiquer des figures de patinage artistique ou pratiquer le hockey.

**TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CE
RÈGLEMENT SERA EXPULSÉE DE LA PATINOIRE**

IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- . De se lever le plus rapidement possible après une chute.
- . Qu'un adulte accompagne les jeunes enfants.

IL EST OBLIGATOIRE :

- . De faire porter un casque protecteur et des gants aux jeunes. Cette règle s'applique également aux jeunes du niveau primaire.
- . Que les patineurs aient une certaine autonomie lors du patinage familial.

Merci de votre collaboration

Bon patinage